

## Faire reconnaître les droits fondamentaux des personnes étrangères

Chrétiens-Migrants assure une veille sociale permanente et garantit une absence totale de discrimination. Le local de l'association est ouvert en permanence de 9h à 19h (voire 21h, heure du début des maraudes de rue), du lundi au vendredi, 50 semaines par an (toutes les autres structures ferment à 17 heures, n'ouvrent pas tous les jours et sont fermées l'été). Chrétiens-Migrants y accueille sans aucune réserve, tous les étrangers qui sollicitent son aide : primo-arrivants, déboutés de leur demande d'asile, mineurs isolés, personnes menacées d'expulsion par une OQTF ou hébergées dans des structures d'accueil (CADA, CHRS, hébergements d'urgence), travailleurs sans-papiers. L'association les aide à constituer leurs dossiers (OFPPA, APS, regroupement familial, statut d'étranger malade, demande de nationalité, recours, réouverture, action au Tribunal Administratif), les accompagne dans leurs démarches (administratives et/ou juridiques, traductions, domiciliation) et leur apporte écoute et soutien psychologique. 5000 entretiens sont réalisés chaque année.

### ☞ Ouvrir les droits

Chrétiens-Migrants assure :

- L'orientation, la mise en relation des personnes étrangères selon leurs besoins, vers les administrations compétentes pour l'ouverture de leurs droits (administrations de l'État, de la Région ou du Département, DDCS et ses sous-traitants (115,...) A.S.E., Protection de l'enfance, établissements d'enseignement, services sociaux, hôpitaux, associations, avocats, etc.)

- Le suivi de la prise en charge effective garantie par les lois jusqu'à leur complète insertion. De ce fait Chrétiens-Migrants se trouve à l'origine de l'ouverture d'une très grande part des dossiers de séjour et des demandes d'hébergement des étrangers arrivant dans le département. En 2011, 390 personnes ont ainsi été accueillies (dont 298 dossiers OFPPA) alors qu'en 2009, elles étaient 249.

### ☞ Obtenir la régularisation ou la naturalisation

Chrétiens-Migrants participe à l'élaboration et à la défense des dossiers de régularisation et de naturalisation, avec ses partenaires - RESF pour les familles d'enfants scolarisés (40 familles) et le Comité de Soutien pour les travailleurs sans-papiers (30 à 40 travailleurs concernés par la circulaire VALLS). Au total plus de 120 dossiers sont suivis.

### ☞ S'organiser pour payer les taxes de séjour

Instaurées par la loi de finance de 2011 ; ces taxes, véritable racket sur les étrangers, qui avaient pour but de les contraindre à renoncer à séjourner en France n'ont pas assez été réduites. Pour aider des personnes totalement démunies financièrement, les associations sont contraintes de se substituer à elles. Seule une déduction

fiscale pour dons peut en réduire l'impact.

Chrétiens-Migrants s'est donc préoccupé, avec ses partenaires, de mettre en place une procédure permettant de bénéficier de ces déductions. Plus de 120 taxes devront être financées sur un an.

### ☞ S'opposer aux expulsions

Le travail permanent des réseaux d'associations militantes de défense des étrangers (Chrétiens-Migrants, RESF, LDH, CIMADE,...) consiste à bloquer par tous les moyens le système élaboré par le pouvoir depuis 10 ans, dans toute la France, pour les reconduites à la frontière. Il s'agit aussi de dénoncer les rafles aux péages d'autoroute, la collaboration des contrôleurs SNCF avec la Police nationale, l'accord Police-Justice, pour refuser les assignations à résidence et l'enfermement immédiat dans des centres de rétention administrative hors département, le harcèlement policier systématique autour des foyers et sur la voie publique, le fichage des enfants étrangers dans les écoles pour arrêter leurs parents sans-papiers, les convocations-piège en Préfecture et au Commissariat. Ces procédures inévitables et illégales sont combattues en permanence pour éviter leur résurgence.

Les contre-offensives juridiques par la contestation des OQTF et les alertes médiatiques des réseaux de lutte ont fait très souvent avorter ces tentatives d'expulsions décidées illégalement dans la hâte et l'improvisation (de novembre 2011 à mai 2012, 16 arrestations ont ainsi été désavouées par la Justice, hors département) et en Indre et Loire, les reconduites à la frontière ont peu touché les personnes connues et suivies par les militants, malgré de nombreuses interpellations souvent bâclées.

# Cercle de 73<sup>e</sup> Tours Silence

mardi 25 mars 2014

## 11 mars, journée de la brute ?

(Le texte qui suit est un communiqué de presse de RESF diffusé suite à la circulaire du 11 mars dernier adressée par Manuel Valls aux Préfets. Son ton incisif, voire virulent, est à la mesure de la désillusion et de la déception ressentie par de très nombreux militants et citoyens face à la politique migratoire d'un gouvernement dont l'encrage à " gauche " pouvait laisser espérer un peu plus d'humanité en la matière.)

Il semble bien que le désir du ministre de l'Intérieur soit de faire de cette date l'occasion d'un hommage particulier à sa politique barbare à l'encontre de l'immigration.

En effet, le 11 mars 2013 déjà, Manuel Valls avait adressé aux préfets une circulaire leur indiquant que s'il avait renoncé à leur fixer un nombre d'expulsions chiffré à l'unité près comme le faisait Guéant, il leur assignait néanmoins des "objectifs ambitieux", particulièrement en matière de chasse aux mineurs étrangers isolés et de travailleurs.

Cette année, la brute est contente d'elle et de ses services comme elle l'affirme dans une nouvelle circulaire aux préfets : "l'année 2013 a montré l'efficacité des outils et du travail des services". Le nombre des "retours contraints" a augmenté de 13%. "Le niveau total des éloignements forcés atteint ainsi son plus haut niveau depuis 2006. Ces résultats, encourageants, sont la traduction de votre mobilisation qui devra se poursuivre tout au long de l'année 2014". Guéant, Besson, Hortefeux enfoncés ! Sarko, petit bras ! On appréciera au passage la délicatesse de l'expression "retours contraints" pour désigner des actes d'une extrême cruauté. Un homme ligoté de la tête aux pieds, bâillonné, porté à l'avion se débattant et hurlant, c'est un "retour contraint". "Mené dans le respect des droits et de la dignité des personnes", on est de gauche, tout de même !

Particulièrement dans le collimateur, "les déclarations de paternité frauduleuses et les mariages de complaisance" qui "doivent également faire l'objet de toute votre vigilance". Le ministre du trou de serrure est de retour ! On ne va tout de même pas laisser des gourdes, même de nationalité française, s'amouracher de sans papiers, voire faire des enfants avec eux ! Ces consignes n'ont pas tardé à produire leurs effets : la semaine dernière étaient enfermés au

Centre de rétention administrative (CRA) de Rennes cinq pères ayant au total 11 enfants, de 10 mois à 17 ans. A ce jour, un seul a été libéré, mais il a été aussitôt remplacé par le père azerbaïdjanais de deux enfants. A Rennes, on tient les cadences ! Ils sont donc toujours cinq pères à attendre leur "retour contraint" dans le respect des droits de leurs enfants. Un Ivoirien, arrivé en 2007, vit avec sa compagne française. Leur petite fille a eu un an le 9 février dernier. Quatre jours plus tard, son père était arrêté près de Lyon. Il a refusé d'embarquer deux fois. Le 10 mars, il a été condamné à six mois de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire. Au nom des droits de l'enfant ? Le compagnon camerounais d'une jeune femme française, enceinte, est enfermé au CRA de Vincennes. Il est en France depuis 10 ans, ils vivent ensemble depuis trois ans. Valls, défenseur de la vertu de la femme de France ? Le 14 mars, un géorgien était conduit à l'hôpital Ste Anne pour que les médecins décourent ses lèvres : il s'était auto-mutilé de la sorte après 15 jours de grève de la faim en solidarité avec sa femme et son enfant qui, en son absence, n'ont plus rien à manger. Magnifique illustration de la politique de "fermeté et d'humanité" de ce gouvernement !

Impossible de rapporter tous les exploits de la Brute de Beauvau. Pour des exemples supplémentaires, voir sur le site RESF *La Chronique de l'intolérable du quinquennat du successeur de Nicolas Sarkozy* ([www.education.sansfrontieres.org/article46785.html](http://www.education.sansfrontieres.org/article46785.html))

Cela étant, la question se pose de savoir jusqu'où le président de la République laissera son ministre aller dans l'horreur. Et jusqu'à quand les ministres mais aussi les élus et les militants socialistes cautionneront, ne serait-ce que par leur silence, de tels actes et de tels mots?

### L'assemblée générale de Chrétiens-migrants

se tiendra le jeudi 27 mars 2014 à 18H30 au Centre de vie du Sanitas

contact : [cercledeasilence-tours@orange.fr](mailto:cercledeasilence-tours@orange.fr)

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Secours Catholique, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 29 avril 2014